

**Dossier # : 1259667005**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des travaux publics , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à la compagnie EXCAVATIONS DARCHE INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de stabilisation de berges - parc du Fort-Rolland à l'arrondissement de Lachine, et une période d'entretien de 24 mois - Dépense totale de 470 278,60 \$ (contrat : 313 519,07 \$ + contingences : 62 703,81 \$ + incidences : 94 055,72 \$) - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2509 - trois (3) soumissionnaires

D'accorder un contrat à la compagnie EXCAVATIONS DARCHE INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de stabilisation de berges - parc du Fort-Rolland à l'arrondissement de Lachine au prix de sa soumission, soit au montant de 313 519,07 \$, taxes incluses conformément à l'appel d'offres public LAC-PUB-2509;
D'autoriser, à cet effet, une dépense de 313 519,07 \$, taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 62 703,81 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 94 055,72 \$ taxes incluses, à titre de budget d'incidences et de frais accessoires, le cas échéant;

De procéder à l'évaluation de rendement de la compagnie EXCAVATIONS DARCHE INC.;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Andre HAMEL **Le** 2025-08-29 08:28**Signataire :**

Andre HAMEL

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION **Dossier # :1259667005**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des travaux publics , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à la compagnie EXCAVATIONS DARCHE INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de stabilisation de berges - parc du Fort-Rolland à l'arrondissement de Lachine, et une période d'entretien de 24 mois - Dépense totale de 470 278,60 \$ (contrat : 313 519,07 \$ + contingences : 62 703,81 \$ + incidences : 94 055,72 \$) - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2509 - trois (3) soumissionnaires

CONTENU

CONTEXTE

Le présent sommaire vise l'octroi d'un contrat pour des travaux de stabilisation de berges au parc du Fort-Rolland à l'arrondissement de Lachine.

Le présent contrat consiste à stabiliser un segment de berge au parc Fort-Rolland entre la 39^e et 42^e avenue. Les travaux comprennent le sciage et démolition d'une section de piste cyclable et piste piétonnière et d'un muret de béton, l'excavation et remodelage d'un rang de blocs angulaires de pierre végétalisée et la reconstruction d'une section de chemin piétonne et de piste cyclable. Des travaux de végétalisation et de gazonnement sont également prévus pour les enclos et sentiers.

La firme CIMA QUEBEC S.E.N.C. a été mandatée par la Division des études techniques pour préparer les documents d'appel d'offres. L'arrondissement de Lachine a procédé à l'appel d'offres publics numéro LAC-PUB-2509 pour lequel un avis a été publié dans Le Devoir du 10 juillet au 19 août 2025, sur le site internet de l'arrondissement de Lachine et sur le site électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SÉAO). La soumission est valide pendant 90 jours suivant la date d'ouverture, soit jusqu'au 17 novembre 2025.

Les questions des soumissionnaires et les réponses du greffe ont requis l'émission de deux (2) addenda :

Addenda	Date d'émission	Description	Impact monétaire
Addenda no.1	7 août 2025	L'addenda no.1 avait pour sujet le changement de l'item d'excavation à mètre cube et l'ajout d'un rapport arboricole.	Aucun impact
Addenda no.2	13 août 2025	L'addenda no. 2 avait pour sujet les items qui concernent l'excavation supplémentaire, le mur de béton existant, le terreau inclus dans l'item du gazonnement.	Oui, changement de la description de l'item de gazonnement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

2025-02-04 - CA25 19 0019 (1256731001)

Offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), que l'arrondissement de Lachine prenne en charge la conception ainsi que la réalisation de travaux en vue d'un réaménagement de la piste cyclable des berges (Route 5), le long du boulevard Saint-Joseph entre les 39e et 42e Avenues (projet numéro SUM_LAC24-0944).

2025-05-05 - CA25 19 0110 (1256731003)

Autoriser une compensation financière de 43 335,45 \$, au Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), à titre de dédommagement pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques dans le cadre du projet de stabilisation de berges au parc Stoney Point Phase 1.

2024-12-16 CM24 1471 (1247889001)

Accepter les offres de services d'arrondissement, en vertu du 2e alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux d'aménagement de rues faisant partie du réseau routier artériel administratif de la ville (RAAV), d'aménagements cyclables prévus au réseau cyclable projeté de l'agglomération de Montréal et la sécurisation d'aménagements de lieux fréquentés par les jeunes, les familles ou les personnes âgées prévus pour l'année 2025.

2024-11-21 CG24 0665 (1241024001)

Adopter une résolution visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2025, la délégation du conseil d'agglomération au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005)

2024-04-23 - D1246731001 (2246731001)

Autorisation d'une dépense additionnelle de 14 538,59 \$, taxes incluses au contrat de services professionnels à CIMA+ INC. ayant pour objet la réalisation de plans et devis techniques ainsi que pour de la surveillance de chantier dans le cadre du projet de stabilisation de berges au parc du Fort-Rolland, majorant ainsi le montant total du contrat de 24 949,58 à 39 488,17 \$, taxes incluses, et autorisation d'un montant de contingences de 10 500 \$, taxes incluses - Dépense totale de 49 988,17 \$, taxes incluses.

2022-04-12 - D2226731002 (2226731002)

Octroi d'un contrat de gré à gré à ÉCOGÉNIE INC. pour la réalisation de plans et devis techniques ainsi que pour de la surveillance de chantier dans le cadre du projet de stabilisation de berges au parc du Fort-Rolland au montant de 24 949,58 \$, toutes taxes incluses - Un seul fournisseur.

DESCRIPTION

Les travaux de stabilisation de berges au parc du Fort-Rolland consistent de manière générale et non-limitative:

- Au sciage et à la démolition d'une section de piste cyclo-piétonnière et d'un muret de béton;
- À l'excavation et de modelage d'un rang de blocs angulaires végétalisés;
- À des travaux de végétalisation et de gazonnement;
- Au déplacement et à la reconstruction d'un segment de piste cyclable et de piste piétonnière;
- À la remise en état des lieux.

Un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a été obtenu pour la réalisation des travaux.

Un permis d'occupation a été validé par le Direction principale de la gestion hydrique et il sera émis pour la réalisation des travaux.

Le présent dossier vise à accorder un contrat à l'entreprise EXCAVATIONS DARCHE INC., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 313 519,07 \$, taxes incluses, et à autoriser une dépense totale 470 278,60 \$ pour ces travaux de stabilisation de berges. La dépense totale inclut le montant du contrat de 313 519,07,07 \$, un montant 62 703,81 \$, à titre de budget de contingences (20%) et un montant de 94 055,72 \$, à titre de budget d'incidences et frais accessoires, taxes incluses.

JUSTIFICATION

À la fin du processus d'appel d'offres, trois (3) soumissionnaires ont déposé une soumission sur dix (10) preneurs du cahier des charges. Un pourcentage de 30 % des preneurs du cahier des charges ont donc déposé une soumission. Après analyse, trois (3) soumissionnaires ont été déclarés conformes et EXCAVATIONS DARCHE INC., est le plus bas soumissionnaire conforme.

Le tableau des résultats ci-dessous résume la liste des soumissionnaires conformes ainsi que les prix soumis, les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation et le montant de l'octroi.

SOUSSIONS CONFORMES	PRIX SOUMIS (taxes incluses)	AUTRES (Contingences + variation de quantités) (taxes incluses)	TOTAL (taxes incluses)
EXCAVATIONS DARCHE INC.	313 519,07 \$	0 \$	313 519,07 \$
ENVIRONNEMENT ROUTIER NRJ INC.	489 793,50 \$	0 \$	489 793,50 \$
LES ENTREPRISES VENTEC INC.	558 370,34 \$	0 \$	558 370,34 \$
Dernière estimation réalisée (\$)	322 251,94 \$	0 \$	322 251,94 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>			- 8 732,87 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i>			- 3%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>			176 274,43 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			56%

L'écart entre le plus bas soumissionnaire conforme et la dernière estimation réalisée (322 251,94 \$) est de - 3 % (soit 8 732,87 \$ moindre, taxes incluses).

Cet écart peut s'expliquer par le coût moins important de certains sections au bordereau. Pour les sections 1 - Clauses administratives et gestion de chantier, 2 - Mesures environnementales et 4 - Végétalisation du bordereau, les prix ont une élévation de plus de

50 % par rapport à la dernière estimation. En ce qui concerne la section 3 - Excavation et terrassement le prix est nettement plus bas de 31 % que le prix estimé. La section 5 - Pistes cyclable et piétonnière comporte un prix semblable à l'estimation avec un écart de -3%.

L'entreprise Environnement routier NRJ inc. est le deuxième plus bas soumissionnaire. L'écart de prix par rapport au plus bas soumissionnaire est de 176 274, 43 \$ (56%), cet écart peut être expliqué par le coût plus important de certaines sections au bordereau, notamment la section 4 - végétalisation dont le prix a une élévation de 97%, ainsi que la section 3 - Excavation et terrassement avec une élévation de 87 %. À l'exception de la section 2- Mesures environnementales qui à un écart négatif de -38% , les restant des sections du bordereau ont un écart de plus de 50% par rapport au plus bas soumissionnaire.

La firme EXCAVATIONS DARCHE INC. n'est pas inscrite au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) et elle n'est pas sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant de la Ville de Montréal. La licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) n'a pas de restrictions pour la firme EXCAVATIONS DARCHE INC. et elle n'est pas rendue non-conforme en vertu du *Règlement sur la gestion contractuelle* (18-038).

Une autorisation de contracter de l'AMP n'est pas requise pour ce projet.

L'évaluation du fournisseur est requise dans ce dossier car l'évaluation des risques a donné un pointage total de 32 points (voir pj).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense totale du projet est de 470 278,60 \$, taxes incluses, ou 429 427,05 \$ net de ristournes, inclut :

- le montant du contrat de construction de 313 519,07 \$, taxes incluses ou 286 284,70 \$ net de ristournes; incluant le montant de l'entretien de 16 096,50 \$, taxes incluses ou 14 698,25 \$ net de ristournes;
- le montant des contingences de 62 703,81 \$, taxes incluses ou 57 256,94 \$ net de ristournes;
- le montant des incidences de 94 055,72 \$, taxes incluses ou 85 885,41 \$ net de ristournes.

La dépense totale se répartit comme suit :

DESCRIPTION	SUM SUM_LAC24- 0944	ARRONDISSEMENT Budget de fonctionnement Direction des Travaux publics	ARRONDISSEMENT PDI Parcs	COÛT TOTAL DU PROJET
Contrat de construction (taxes inc.)	188 262,00 \$	16 096,50 \$	109 160,57 \$	313 519,07 \$
Contingences (taxes inc.)	0,00 \$	0,00 \$	62 703,81 \$	62 703,81 \$
Incidences (taxes inc,)	0,00 \$	0,00 \$	94 055,72 \$	94 055,72 \$
Total taxes incluses	188 262,00 \$	16 096,50 \$	265 920,11 \$	470 278,61 \$
Total net de ristournes	171 908,30 \$	14 698,26 \$	242 820,50 \$	429 427,06 \$
Pourcentage financement	40%	3 %	57 %	100 %

Le montant maximale de 171 908,30 \$ net de ristournes sera financé par le règlement d'emprunt de compétence d'agglomération - Résolution du conseil d'agglomération 23-004 Aménagements cyclables CG23 0091 dans le programme PDI 45000 - Programme Vélo : Réseau express vélo et développement du réseau cyclable. Le détail des informations comptables se trouve dans l'intervention du Service des finances et de l'évaluation foncière. Cette dépense sera assumée à 100% par l'agglomération. Le budget net requis pour donner suite à ce dossier est prévu et disponible pour le PDI 2025-2034 et est réparti comme suit pour chacune des années :

Projet	2025	2026	2027	Ultérieur	Total
PDI 45000 - Programme Vélo : Réseau express vélo et développement du réseau cyclable	188 262,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	188 262,00 \$
Total	188 262,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	188 262,00 \$

Le montant de 242 820,49 \$ net de ristournes sera assumé par le programme PDI 32517 - Programme de réaménagement de parcs - Règlement d'emprunt E-2810 réaménagement de parcs CA24 19 0148. Cette dépense sera assumée à 100% par l'Arrondissement de Lachine.

Le montant de 14 698,26 \$ net de ristournes sera assumé par le budget de fonctionnement de la Direction des Travaux publics.

Les montants seront répartis comme suit :

	2025	2026	2027	Total
Projet investi - PDI Parcs (net de ristourne)	242 820,49 \$	0,00 \$	0,00 \$	242 820,50 \$
SUM PDI 45000 (Net de ristourne)	171 908,30 \$	0,00 \$	0,00 \$	171 908,30 \$
Budget de fonctionnement Direction des Travaux publics (net de ristourne)	0,00 \$	7 349,13 \$	7 349,13 \$	14 698,26 \$

MONTRÉAL 2030

Le dossier contribue à l'atteinte des résultats en lien avec les priorités du Plan stratégique Montréal 2030.

Les priorités pour lesquelles le dossier contribue sont les suivantes :

- Enraciner la nature en ville, en mettant la biodiversité, les espaces verts, ainsi que la gestion et le développement du patrimoine naturel riverain et aquatique au cœur de la prise de décision;
- Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant que l'octroi du contrat soit reporté, l'arrondissement de Lachine ne pourra pas procéder aux travaux de stabilisation de berges au parc du Fort-Rolland cette année, ce qui fera un impact aux usagers du parc. Les travaux de stabilisation de berges sont tributaires de la période d'étiage (automne); advenant que l'octroi du contrat soit reporté, un délai d'un an sera nécessaire pour la reprise des travaux.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Un plan de communication sera élaboré par la Division des communications de l'arrondissement de Lachine.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat : 2 septembre 2025;

- Début des travaux : mi-septembre 2025;
- Fin des travaux : Octobre 2025;
- Entretien et suivi des végétaux : Novembre 2025 - Novembre 2027 (24 mois après la fin des travaux).

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains (Faten TOUATI)

Certification de fonds :
Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier (Tiffany AVERY-MARTIN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Ève LEDUC, Service de l'urbanisme et de la mobilité
Mona NOVAC, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Lecture :

Mona NOVAC, 29 août 2025

RESPONSABLE DU DOSSIER

Laura Natalia MARIN PACHON
Architecte paysagiste

Tél : 514-823-1074

Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2025-08-27

Anara DE AZEVEDO
chef(fe) de division - etudes techniques en
arrondissement (intérim)

Tél :

438-837-0663

Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Moris Alexei MARKARIAN
directeur(-trice) - travaux publics en
arrondissement

Tél : 514-367-6000

Approuvé le : 2025-08-28